

**DELIBERATION N° CB 04-07 DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2004  
RELATIVE A L'ETAT DES LIEUX DU BASSIN SEINE ET COURS  
D'EAU COTIERS NORMANDS**

Le Comité de Bassin Seine-Normandie

Vu la loi n°2004-338 du 21 avril 2004 publiée au JO le 22 avril 2004 transposant la directive 2000/60/CEE du parlement et du conseil européen établissant un cadre communautaire pour la gestion de l'eau.

Vu la circulaire DCE 2003/03 relative à l'élaboration des documents de l'état des lieux en application des articles 5 et 6 de la directive 2000/60/CEE.

Vu l'avis des 6 commissions géographiques qui se sont réunies dans la période du 15 janvier au 10 février 2004 qui ont examiné et approuvé le document d'état des lieux.

**DELIBERE**

**Article unique**

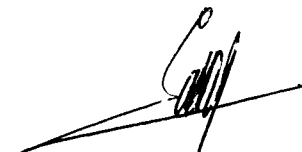
Le Comité de Bassin Seine Normandie adopte le document « état des lieux du Bassin Seine et cours d'eau côtiers normands ».

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence



Guy FRADIN

Le Président  
du Comité de Bassin



Robert GALLEY